

Alfred Peter paysagiste, maître d'œuvre du Scot du Val de Rosselle

« Laisser la plupart des friches retourner à la nature »

by Traits urbains - dimanche, septembre 22, 2013

<http://correspondances.fr/alfred-peter-paysagiste-maitre-doeuvre-du-scot-du-val-rosselle/>

« **Laisser la plupart des friches retourner à la nature** »

Le bassin houiller est-il parvenu à trancher la répartition des moyens entre les noyaux urbains et les anciennes cités minières excentrées ?

Le Scot prévoit de recentrer les moyens en priorité sur les logements vacants et sur la densification des centres urbains plutôt que sur les cités éloignées de tout.

Si on veut donner une attractivité à ce bassin, il faut se concentrer sur quelques objectifs bien ciblés. La question se pose dans les mêmes termes pour les friches. Sur les 1 000 hectares que l'Etablissement public foncier de Lorraine détient en portefeuille, il faut en traiter 200 en y implantant des projets d'avenir et laisser les 800 autres retourner à la nature. Il faut également recentrer la stratégie commerciale. On a vu combien le projet de Grand Fare à Farébersviller(*), a suscité des conflits, au point de mettre l'agglomération et le Scot en danger.

Quelle mobilité peut-on imaginer à l'échelle du bassin en l'absence du tram-train Forbach-Sarrebruck?

Le système de transport public lui-même n'est pas tout : l'essentiel est qu'il existe. Une certitude, le moteur de l'est mosellan, c'est Sarrebruck. D'une manière ou d'une autre, le territoire doit se mettre en résonance avec lui. Il existe déjà une liaison tram-train Sarrebruck-Sarreguemines. Le Scot prévoit de la compléter par une ligne Sarrebruck – Forbach prolongeable jusqu'à Saint-Avold. Dans le contexte économique actuel, il est compréhensible que les agglomérations se rabattent sur des systèmes moins coûteux comme les bus à haut niveau de service. Cette solution permettrait d'anticiper une éventuelle liaison par tram-train à un coût modéré.

(*) Chèrement défendu par la ville de Farébersviller et contesté par les commerçants de Forbach, le projet de centre commercial de 28 000 m² porté par le groupe belge Codic a suscité 10 ans de polémiques avant d'être autorisé en CNAC en décembre 2012.